

Avis

La Ville de Saint-Ghislain procédera prochainement au recrutement d'un technicien en construction et travaux publics (h/f)

Objet de la mission

Le technicien en construction et travaux publics est chargé de la gestion des travaux communaux

Tâches générales¹

- Gestion et suivi des demandes de travaux
- Gestion des équipes en collaboration avec la hiérarchie
- Planification des travaux communaux
- Gestion des hydrants
- Surveillance des entreprises travaillant pour l'Administration
- Gestion administrative (marchés publics, ...)
- Collaboration dans la gestion de la flotte

Votre profil

- Maîtriser les méthodes et techniques de conception et de fabrication relatives aux secteurs du bâtiment et de la voirie
- Maîtriser les techniques de base des installations de chauffage
- Avoir un esprit critique, analytique et une bonne gestion du stress
- Maîtriser les outils informatiques et logiciels relatifs à la fonction
- Respecter et appliquer les consignes et les conditions de sécurité
- Capacité à gérer et effectuer le travail en équipe avec des partenaires variés (collaboration)
- Faire preuve d'organisation, d'observation, de polyvalence, de rigueur et de soin
- Faire preuve de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction
- Faire preuve de maîtrise de soi et du sens des responsabilités
- Savoir s'adapter aux imprévus
- Faire preuve d'autonomie

¹ Liste non-exhaustive

- Posséder des capacités relationnelles et communicationnelles
 - o Aisance, disponibilité, civilité
 - o Sens du service et capacité d'adaptation
- Respecter les horaires et les consignes
- Etre prêt à suivre les formations nécessaires

Conditions

- Etre titulaire du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (A2) en construction et travaux publics
- Etre titulaire d'un permis B
- Posséder le passeport APE lors de l'engagement
- Réussir les épreuves de sélection

Contrat

- Régime de travail :
 - o Temps plein - 37 heures 30/semaine
 - o Horaires flottants
- Type de contrat :
 - o Personnel contractuel APE
 - o Contrat à durée déterminée d'un an pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée
 - o Echelle barémique D4
 - o Chèques-repas
 - o Assurance hospitalisation

Tout renseignement complémentaire pour cet emploi peut être obtenu auprès du service Personnel/GRH (M. VOLPE - 065/76 19 56).

Les candidatures écrites (CV + lettre de motivation), accompagnées d'une copie du diplôme et du permis de conduire, doivent être adressées au Collège communal, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre, **obligatoirement** par lettre recommandée (date de la poste faisant foi) **pour le 8 juin 2018 au plus tard.**

Le Directeur général,



B. ANSCIAUX



Le Bourgmestre,



D. OLIVIER